

Contrairement aux prévisions

Turner est accueilli en héros à Alma

Carole Beaulieu

ALMA — Les libéraux du comté de Lac Saint-Jean ont réservé un accueil enthousiaste hier au chef du parti, M. John Turner, en tournée dans le comté, à trois jours des élections partielles du 20 juin.

Flanqué de M. Raymond Garneau et du candidat libéral Pierre Gimaiel, M. Turner a pris



John Turner: les organisateurs voulaient le cacher...

quelques bains de foule, répétant à plusieurs reprises que les gens du Lac Saint-Jean « sont fiers » et « n'accepteront pas de se faire imposer un député qu'ils n'ont pas choisi ».

Faisant référence aux nombreux appuis de prestige récoltés par le candidat conservateur Lucien Bouchard, dont celui du premier ministre québécois Robert Bourassa, M. Gimaiel a invité M. Bourassa à nommer Lucien Bouchard ministre d'État au provincial « s'il le voulait tellement ».

Quant aux bénéfices que la région tirerait du libre échange, M. Turner a affirmé que le Lac Saint-Jean vivait déjà à l'heure du libre-échange avec les États-Unis et qu'aussi bien les agriculteurs que les travailleurs en connaissent les conséquences sur l'économie de la région.

Le candidat libéral a reçu un appui imprévu hier à Alma. L'Association des retraités sans assurance-chômage (ARSAC), une association sans but lucratif qui défend les droits de retraités s'estimant lésés par la loi C-50 du gouvernement fédéral, a invité les retraités « à voter pour le parti libéral ».

Selon le vice-président de l'association, M. Fernand Robitaille, le Secrétaire d'État Lucien Bouchard est « un grand bonhomme

Voir page 10 : Turner

Helmut Kohl rappelle le Groupe des Sept à l'ordre Nous sommes assis sur une bombe

Un dur conflit Nord-Sud menace la planète

Michel VASTEL

OTTAWA — Le chancelier ouest-allemand, Helmut Kohl, a rappelé hier à ses collègues du Groupe des Sept qu'ils sont assis sur une « bombe à retardement » s'ils ignorent plus longtemps le problème de l'endettement des pays pauvres.

Sortant d'un texte préparé à l'avance, lors de son discours au Parlement, hier matin, M. Kohl a dit: « Je suis l'un de ceux qui considèrent que, dans le premier quart du 21^{ème} siècle, les dangers d'un conflit entre le Sud et le Nord risquent de dépasser largement l'importance du conflit qu'on a connu entre l'Est et l'Ouest ».

Plus tard dans la journée, en conférence de presse, et parlant du problème de l'endettement des pays pauvres, le chancelier a ajouté qu'il « est important que nos concitoyens deviennent conscients que c'est une bombe qui est en train de se préparer ». M. Kohl trouve que « cela n'a pas de sens de maintenir des dettes et de continuer à les enregistrer tout en sachant que ces pays n'auront jamais la possibilité de les rembourser ».

Le Secrétaire d'État allemand, Friedhelm Ost, a précisé au Devoir: « nous serons très concrets à Toronto », expliquant que le gouvernement allemand souhaite « que les pays industrialisés renoncent aux dettes de certains pays » et qu'ils mettent simultanément en place des programmes d'aide concrets comme le reboisement de régions ravagées par des abattages sauvages et « sahélisées ».

Le chancelier allemand n'avait pas prévu son entourage, encore moins le gouvernement canadien, de son intention de ramener la question

de l'aide aux pays en développement à la table du Sommet des Sept pays les plus industrialisés. Il avait demandé à réviser son texte dans la soirée de mercredi, après un dîner privé avec le premier ministre Brian Mulroney. Mais on semblait surpris, dans les milieux diplomatiques eu-

ropéens, de l'audace du Chancelier Kohl, surtout lorsqu'il a été jusqu'à évoquer « les dangers d'un conflit entre le Sud et le Nord » plus important que le conflit Est-Ouest.

La question Nord-Sud était passée au second rang des préoccupations des pays industrialisés, depuis deux

ou trois ans, davantage préoccupés qu'ils sont à remettre de l'ordre dans leurs propres économies et dans le système monétaire international. La question Nord-Sud n'est même pas traitée dans les notes officielles préparées par le gouvernement cana-

Voir page 10 : Bombe

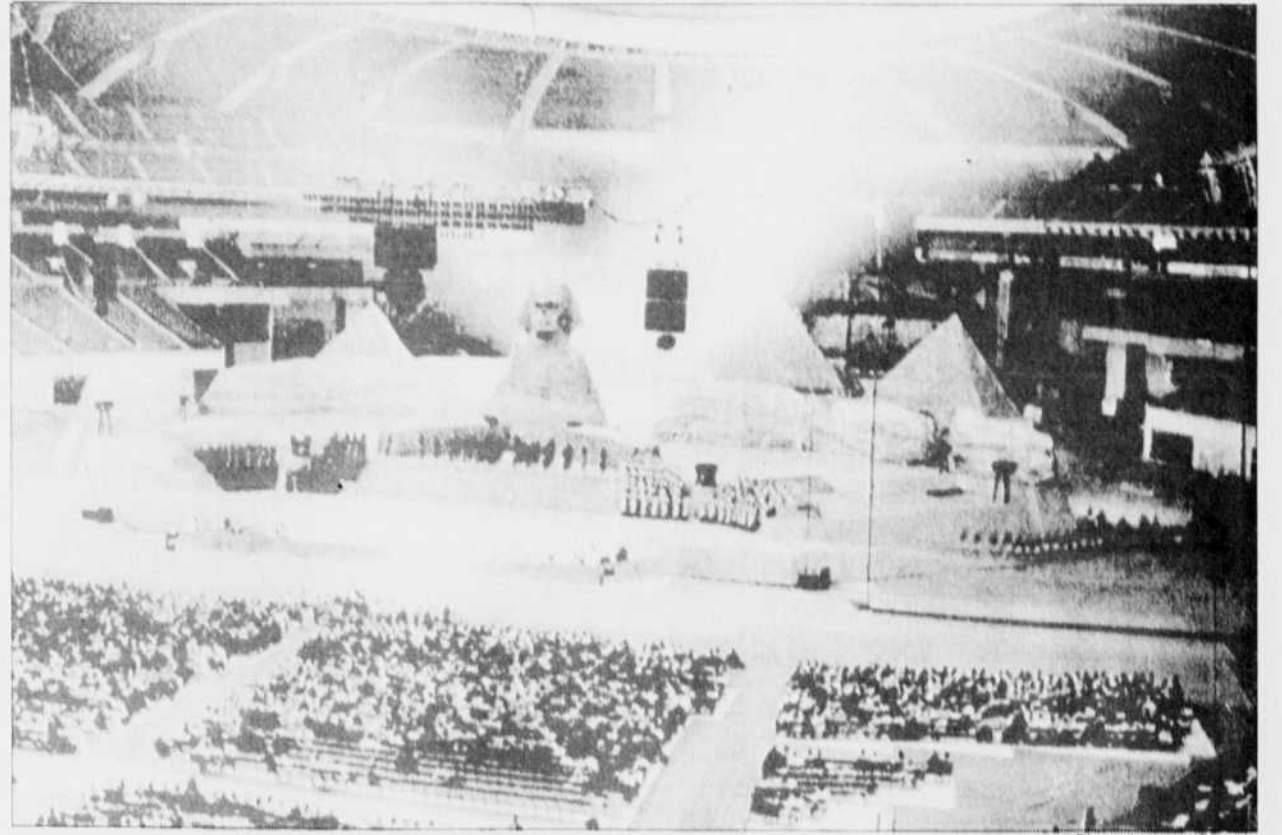


Photo Jacques Grenier

Monumental comme les pyramides d'Egypte

Le Sphinx domine l'immense scène édiflée pour la présentation de l'opéra Aida, au stade olympique, dont la première avait lieu, hier soir. **Informations page 10**

La commémoration des émeutes de Soweto Des morts, des explosions et un pays à demi paralysé

JOHANNESBURG (AFP) — La plupart des grandes villes d'Afrique du Sud, en particulier Johannesburg, étaient hier à moitié paralysées alors que des centaines de milliers de Noirs commémoraient le 12^e anniversaire du déclenchement à Soweto des émeutes les plus meurtrières de l'histoire du pays.

Le gouvernement a marqué la journée pour sa part en annonçant que la police sud-africaine avait tué par balles neuf « terroristes présu-

més » du Congrès national africain (ANC-illégal) au cours de la semaine dernière.

Les neuf personnes, tuées près de la frontière du Swaziland, faisaient partie d'un « afflux » d'hommes de l'ANC venant du Mozambique à travers le Swaziland en territoire sud-africain, a indiqué M. Vlok dans un communiqué.

Divers incidents ont également marqué la journée d'hier, dont le plus notable à Wynberg, une banlieue

blanche du Cap, où un Noir a été tué par l'explosion d'un engin qu'il transportait, a annoncé la police. Également près du Cap, une explosion dont l'origine n'a pas été précisée, a endommagé la voie ferrée près de la gare du township de Langa.

À Soweto, l'immense township noir de deux millions d'habitants à 15 km au sud de Johannesburg, la police a tiré des gaz lacrymogènes pour disperser près de l'église Regina Mundi une foule venue assister à un meeting, selon les journalistes sur place. Soweto n'offrirait par ailleurs guère de signes d'activité: magasins et stations service étaient fermés, taxis et bus rarissimes.

C'est à Soweto que la police avait ouvert le feu le 12 Juin 1976 sur plusieurs milliers d'écoliers noirs manifestant contre l'utilisation de l'afrikaans, la langue de la minorité blanche au pouvoir, comme langue d'enseignement dans leurs écoles.

Zolile Hector Pieterse, âgé de 12 ans et 10 mois, fut le premier à tomber sous les balles de la police. Au

Voir page 10 : Soweto

Steinberg : l'espoir luit

Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Une entente pointée à l'horizon entre la compagnie Steinberg et ses employés pour empêcher le démantèlement et la vente de cette entreprise qui compte 112 magasins au Québec.

Selon le premier ministre Robert

Bourassa qui suit de près le déroulement des négociations intensives entreprises mercredi matin, des progrès ont été faits. « Ce que je ressens, c'est une volonté d'en arriver à une entente », a-t-il dit hier.

Ces négociations qui se déroulent en présence d'un observateur gouvernemental ont ainsi permis d'iden-

Voir page 10 : Steinberg

Vu que Claude Dupras refuse de partir C'était lui ou moi, ce sera moi ! dit le conseiller Prigent

Michel C. Auger

Le Parti civique perdra sous peu son unique représentant au Conseil municipal de Montréal. Le conseiller de Saint-Henri, Germain Prigent, a confirmé, hier, qu'il quittera le parti puisque son chef Claude Dupras n'est pas disposé à le faire.

« J'avais dit que ce serait lui ou moi, j'y ai bien pensé et c'est moi qui va débarquer », a-t-il affirmé en fin d'après-midi dans une entrevue téléphonique.

Quelques heures plus tôt, le chef du PC, Claude Dupras, avait affirmé qu'il ne quitterait pas la direction du parti comme M. Prigent l'avait invité à le faire lors de la réunion de l'exécutif du parti, mardi soir.

À cette occasion, M. Prigent et un autre membre de l'exécutif du Parti civique, l'ancien conseiller Sammy Forcillo, avaient demandé à M. Dupras de démissionner de son poste avant le 30 juin, sans quoi ils quitteraient le parti.

M. Forcillo affirme, pour sa part, qu'il a déjà donné sa démission de l'exécutif du parti « pour avoir la liberté d'action de trouver un candidat qui puisse faire gagner le Parti civique ».

M. Forcillo soutient également qu'il y a eu quelques autres démissions au cours des dernières heures et qu'un seul des membres de l'exécutif — la première vice-présidente Jocelyne Ménard — appuyait toujours M. Dupras.

En fin de journée hier, M. Prigent

Voir page 10 : Prigent

AUJOURD'HUI



FORTIER ET LES CAISSES

Le ministre Pierre Fortier (ci-haut) a déposé hier son avant-projet de loi sur les caisses d'épargne et d'établissement.

Page 15

L'IRA ET LA SÉCURITÉ

Londres a admis, au lendemain de l'attentat de l'IRA qui a fait six morts au sein de la police britannique, que la sécurité avait été défaillante.

Page 4

SÉCHERESSE ET VACHES

La sécheresse pousse les fermiers américains à faire tuer leurs animaux.

Page 5

NON À L'APARTHEID

Montréal devrait s'abstenir de tout lien contractuel avec des sociétés en relation avec l'Afrique du Sud, suggère un comité.

Page 3

Le PQ s'est juré que « l'épicier libéral à la Mercedes » ne lui enlèverait pas Roberval

Carole Beaulieu

ROBERVAL — À voir et entendre les péquistes de Roberval, on pense aux Gaulois du célèbre village d'As-térix, qui résistent encore et toujours à l'envahisseur romain.

À trois jours des élections partielles du 20 juin, les péquistes du comté de Roberval mènent un véritable baroud d'honneur pour sauver de « l'épicier libéral à la Mercedes », ce fief péquiste qui, au référendum, avait majoritairement voté OUI.

Une victoire du candidat libéral Gaston Blackburn ferait une brèche dans le bastion des six comtés du Saguenay Lac Saint-Jean, résolument demeurés péquistes au plus fort de la vague libérale.

« Les gens d'ici savent que c'est dangereux pour la démocratie qu'il n'y ait que des libéraux à Québec, affirme le candidat péquiste Bernard Généreux. Ils n'éliront pas un 100^e député libéral qui n'aura jamais l'occasion de se faire entendre à l'Assemblée Nationale ».

Mais rien ne dit que les péquistes de Roberval n'ont pas perdu le secret de la potion magique et pourront résister à l'adversaire libéral que toutes les apparences donnent supérieur en nombre et en moyens.

« En décembre, le PQ était « battu, la «é », admettent aujourd'hui des organisateurs péquistes.

La démission du député Michel Gauthier, perçu comme un « abandon d'un bateau en détresse », tout comme celle de Pierre-Marc Johnson, dont Roberval avait été un des

plus fervents supporteurs, ont laissé le comté exsangue, les militants agris, déçus, trahis, démobilisés.

« On pensait qu'on s'en remettrait jamais », admet le président du comté, M. Jean-Guy Lamothe.

Encore aujourd'hui, les grands locaux du PQ sont souvent déserts, alors qu'une activité fébrile règne dans les locaux de Gaston Blackburn où se bousculent chaque jour des dizaines de militants libéraux venus de tous les coins de la province, atta-

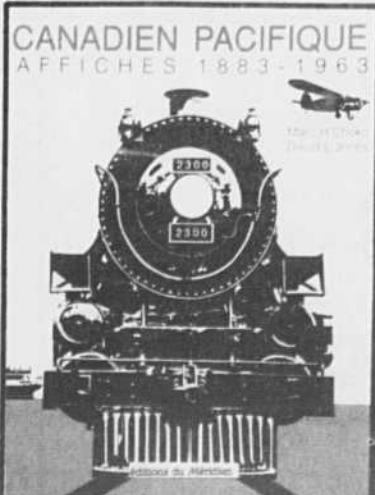
chés politiques de tous les ministères en tête.

Les péquistes affirment que cette inactivité apparente est trompeuse, qu'ils ont repris pied depuis le début de la campagne.

Certes, bon nombre d'organisateur et de militants péquistes sont restés chez eux cette année, refusant de s'impliquer dans l'élection.

Certains comme Alain Côté, de Lac Bouchette, admettent même ouvertement qu'ils voteront libéral le

Voir page 10 : Mercedes



POUR LA FÊTE DES PÈRES!

CANADIEN PACIFIQUE
AFFICHES 1883-1963
par Marc H. Choko et David L. Jones



CET OUVRAGE INCOMPARABLE RÉVÈLE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN EFFORT DE PROMOTION SANS PRÉCÉDENT À TRAVERS LE MONDE.

Plus de 2 500 affiches ont été produites par le Canadien Pacifique, dont 1 000 en sérigraphie, entre 1883 et 1963. Ce volume exceptionnel présente 128 de ces affiches, incluant 48 pleines pages en couleurs, qui intéressent les amateurs de beaux livres, les collectionneurs d'art et d'affiches publicitaires, les graphistes et les designers... 128 illustrations — 48 planches couleur — 188 pages — format 30 x 23,5 cm — 34,95 \$

En vente chez votre libraire

Méridien ÉDITIONS DU MÉRIDIAN 1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 520, Montréal (Québec) H3H 1E8 Tél.: (514) 932-9037

L'événement de l'été, l'opéra Aïda, séduit une foule d'abord déroutée

Marie Laurier

Dès 18 h., hier soir, les abords du Stade olympique étaient investis d'une foule bigarrée et fort élégante venue assister au grand événement de l'été à Montréal: l'opéra Aïda, de Giuseppe Verdi, présenté dans le faste d'un décor incroyable dominé par le Sphinx et les Pyramides d'Égypte. Ce seul élément de spectacle à grand déploiement remporté sans contredit la palme de cette soirée unique dans les annales de la vie culturelle montréalaise.

Pour ce qui est de la sonorisation, cela dépendait en grande partie de la place que nous occupions. La nôtre, du cinquième étage à la galerie de la presse, était parmi les meilleures. Car déjà après le premier acte commencé avec une demi-heure de retard, dans le brouhaha de ce qui ressemblait à une répétition générale, des personnes qui avaient pourtant payé \$100 pour un siège s'en cherchaient un autre non pas tellement pour mieux voir mais pour mieux entendre.

Ce qui faisait dire à de nombreux

spectateurs que le stade, tout olympique qu'il soit, et peut-être bien parce qu'il a avant tout cette vocation olympique des sports, n'est pas l'endroit idéal pour la musique d'orchestre, les chœurs et les voix pourtant superbes quand on pouvait en capter les accents « fortissimo ».

« Il fallait s'attendre à cela », clamait un Monsieur fort au fait de l'opéra et qui depuis le tout début de ce projet, entretenait des doutes quant à sa réussite, « au plan strictement musical », a-t-il cru bon de préciser en appréciant fort... tout le reste. Le Festival international d'opéra

aura relevé en somme son grand défi puisque dès après les premières minutes d'ajustement et le réchauffement de la salle, qui a applaudi à tout rompre l'air de Céleste Aïda, le public était littéralement conquis.

Cette atmosphère allait aller en crescendo à l'apparition sur la scène des éléphants, des chevaux et du chameau, dans un cortège majestueux qu'accompagnaient les voix des grandes vedettes qui attendent les 40,000 personnes qui assisteront à l'opéra Aïda, samedi soir prochain. Elles ne le regretteront pas.



Photo AP

Vision asiatique

Casqué comme un personnage de science fiction, un policier coréen anti-émeute contemple les flammes qui ont suivi l'explosion d'une bombe incendiaire lancée en sa direction par un étudiant radical, hier, à Séoul.

Début de l'enquête sur l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan

L'enquêteur Soucy établit les règles

SHAWINIGAN (PC) — Quatre témoins ont été entendus, hier, au cours de la première journée des audiences publiques de l'enquête sur le centre hospitalier Ste-Thérèse, de Shawinigan.

Le commissaire Gérard Soucy, qui préside les audiences au palais de justice de Shawinigan, a émis des directives strictes à l'endroit des médias, même si l'enquête est publique, interdisant ainsi la publication des noms des témoins.

« Les audiences que je tiendrai seront publiques sauf lorsque j'en déciderai autrement dans l'intérêt de la morale ou de l'ordre public ou lorsque cela m'apparaîtra nécessaire pour assurer la protection de la réputation de certains témoins », a-t-il indiqué.

« Le nom des employés ou personnes à l'égard desquelles les allégations de mauvaise administration, d'abus de confiance ou de conflit d'intérêts pourraient être formulées, ne doivent faire l'objet d'aucune publication ni diffusion », devait-il préciser.

D'autre part, le commissaire-enquêteur a indiqué que les audiences publiques porteront sur trois points en particulier. En premier lieu le dossier relatif à « l'informatique médicale ». Le second portera sur les « relations et transactions entre l'établissement et les effectifs médicaux ». Enfin, le troisième dossier abordé sera celui relatif aux « relations entre les cadres intermédiaires, le directeur général et le conseil d'administration de l'établissement ».

La première journée, consacrée au dossier de l'informatique médicale s'est résumée en une longue histoire de « logiciel » qui a tenu à la barre un témoin pratiquement toute la journée.

Me Louis Rochette, procureur du commissaire-enquêteur, a tenté d'éclaircir la fameuse question du prix qu'a coûté le logiciel PDMS-111 au centre hospitalier Sainte-Thérèse. Selon l'aveu même du premier témoin, qui était représenté par Me Raymond Clair, de Drummondville, celui-ci a coûté \$160,000 au CHST.

D'autre part, le même témoin a révélé avoir consacré plusieurs centaines d'heures de travail à la confection et à l'amélioration du fameux logiciel, appelé à être utilisé dans l'informatisation des dossiers médicaux des patients psychiatriques du CHST. Travail qu'il aurait effectué chez lui, les soirs et les fins de semaine, sur un ordinateur acheté à un associé. Il a évalué ce travail à près de \$60,000.

Plus loin, le procureur de l'enquêteur devait lui faire admettre qu'il a bel et bien réclamé des honoraires

pour des actes médicaux (vacations) pour son travail d'enseignement en formation informatique au centre hospitalier Sainte-Thérèse. En après-midi, le témoin devait fournir une définition plus élargie de la « vacation » pour ainsi justifier le fait qu'il ait été rémunéré de la sorte.

La journée d'hier a également été marquée par l'apparition, dans les documents produits par le procureur de l'enquêteur, de deux factures provenant d'une compagnie. Deux témoins ont été très évasifs sur leur origine et le pourquoi de leur présence dans leur dossier.

Ces factures semblent liées à l'existence d'une compagnie qui aurait reçu des sommes d'argent (plus de \$56,000) pour du travail effectué sur le système informatique de l'hôpital, par du personnel de l'établissement.

Cette compagnie aurait été actionnaire dans une autre, celle-là même qui aurait vendu les équipements informatiques au CHST.

Les sommes d'argent versées à cette compagnie, l'auraient été non pas sur présentation des factures, mais à partir de rapport verbaux. Selon le témoignage d'une autre personne, aucun contrat écrit n'aurait été conclu entre les intéressés pour le travail à faire sur le système informatique de l'hôpital.

La première journée des audiences publiques a aussi été ponctuée de deux témoignages contradictoires. L'un voulait que le système informatique au CHST ait été, à un certain moment, surtout au début, un sérieux handicap dans la qualité du travail clinique à l'hôpital. L'instauration du même système aurait aussi été à l'origine d'un climat de tension, qui aurait entraîné le départ de certains médecins.

Par contre, un autre témoignage est venu contredire le premier, en soulignant, que ce même témoin, aurait, plus tard, vanté les mérites du fameux logiciel, en souhaitant pouvoir l'utiliser dans son propre établissement.

Enfin, pour étayer son témoignage, et surtout pour démontrer le bien fondé de l'usage du système informatique, une personne a puisé dans une étude des statistiques démontrant que le système aurait permis de réduire de 57 pour cent la consommation des neuroleptiques au CHST. De plus, le coût de la médication qui était de \$183,000 en 1985-86 serait réduit à \$125,000 en 1988.

Les audiences reprennent ce matin, avec le témoin qui était à la barre, en fin d'après-midi hier. Dans ce témoignage il a été vaguement question d'une affaire de protection dans le versement de vacations à un professionnel de l'établissement.

Le ministre de la Loi et l'Ordre, M. Adriaan Vlok, a averti l'ANC que si ses membres se rendaient en territoire sud-africain, Pretoria les « traquerait sans merci ».

Ici, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a exprimé son inquiétude relativement à la situation en Afrique du Sud. Il a souligné que 12 ans après les émeutes qui rendent le monde conscient du système d'apartheid, « la situation demeure essentiellement la même ».

M. Clark a pressé Pretoria d'entreprendre des négociations pour aboutir à une représentativité gouvernementale multi-raciale.

grès national africain, le principal mouvement de guérilla combattant le régime de Pretoria.

L'assistance avait entendu auparavant Dorothy Peterson, la mère de la première victime des émeutes, relater en sanglotant les événements tragiques d'il y a 12 ans.

À Soweto, dans l'église Regina Mundi, plus de mille Noirs avaient répondu à l'appel d'une organisation se réclamant de la Conscience noire (courant opposé à l'ANC). Tous les orateurs ont mis l'accent sur la nécessité d'une unité entre les deux grandes familles rivales du nationalisme noir.

Enfin, le gouvernement sud-africain a aussi déclaré hier qu'au cours des deux derniers jours, en plus des neuf tués, « deux autres terroristes présumés » avaient trouvé la mort dans l'explosion de bombes qu'ils manipulaient. L'un, dont nous faisons

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Turner

qui ne fait pas partie du bon gouvernement. M. Robitaille a refusé de commenter la valeur des autres candidats à l'élection partielle, se bornant à dire que les libéraux avaient promis de mettre fin à cette « injustice ».

« Notre dossier traîne depuis deux ans et demi sur les bureaux des conservateurs », a dénoncé M. Robitaille. Les conservateurs ne font qu'étudier. « Les libéraux nous donnent des garanties plus avantageuses du respect de nos droits ».

Selon M. Robitaille, les électeurs du Lac Saint-Jean « doivent donner une leçon aux conservateurs ».

Selon la ministre déléguée à l'Emploi, Mme Monique Vézian, l'ARSAC se bat sur une question de principe alors que bon nombre des personnes touchées n'ont pas « besoin » de cet argent et que le gouvernement doit répondre à « d'autres priorités sociales ».

Ottawa est disposé à étudier chaque cas individuellement mais non à offrir une solution globale du type de celle demandée par l'ARSAC.

Selon l'ARSAC, quelques 2 000 Québécois sont privés de quelques milliers de dollars d'assurance-chômage auxquels ils ont droit parce qu'ils ont fait leur demande avant l'entrée en vigueur de la loi C-50. Quelque 246 dossiers ont été soumis au gouvernement. Dix de ces personnes habitent le comté du Lac Saint-Jean. M. Robitaille n'a pu évaluer hier l'impact de cet appel en faveur des libéraux.

L'imbroglie suscité par la pluie de subventions qui s'abat depuis quelques semaines sur le comté, a continué de plus belle hier avec l'annonce par le ministre des Transports, Benoît Bouchard, du don d'un hélicoptère à une école de pilotage du comté. Selon le ministère ce don était prévu depuis longtemps et n'a été annoncé que par coïncidence au cours de la campagne. Le candidat Lucien Bouchard était de passage à cette école hier après-midi.

Selon des calculs provisoires, près de \$4 millions en subventions pour des projets divers ont été accordés à la circonscription depuis le déclenchement de la campagne électorale.

Le ministère fédéral de l'Expansion industrielle et régionale a d'ailleurs confirmé hier dans un bref communiqué qu'Ottawa versera \$1,4 million au Centre de création d'entreprises d'Alma.

Une certaine confusion à ce sujet avait régné hier après l'intervention en Chambre du ministre Robert de Cotret. Le communiqué émis hier lève tout doute sur la subvention mais ne précise pas dans le cadre de quel programme elle sera versée.

Dans l'entourage de M. Bouchard on convenait hier avoir peut-être brusqué un peu des procédures administratives « peut-être trop lentes ».

Tout au cours de la journée M. Turner a mené campagne à la manière très personnalisée de Pierre Gimaiel. D'un foyer de personnes âgées, en passant par la scierie d'Abitibi-Price et la Chaîne coopérative du Saguenay, il a serré des mains et réaffirmé que le candidat Gimaiel « sera ministre dans un gouvernement libéral ».

Le candidat conservateur Lucien Bouchard doit annoncer aujourd'hui à Alma, les résultats de sa campagne de financement populaire.

◆ Mercedes

20 juin. « Parce qu'on ne peut pas rater cette chance de sortir de l'opposition », explique l'ex-organisateur péquiste. « Parce que Parizeau, ce dictateur réactionnaire, me fait peur. Mais si Blackburn n'est pas ministre comme Bourassa l'a dit, la prochaine élection viendra bien assez tôt ».

L'équipe de Généreux estime que ces péquistes « qui veulent aller voir ce que ça donne un ministre libéral » sont marginaux.

« Ils m'ont sur le « fond péquiste », ces milliers de membres qui année après année depuis 1981 ont fait de Roberval le comté québécois au membership le plus fidèle, ne pourront se résoudre à voter libéral. C'est sur cette « résistance tranquille » que compte l'équipe de Bernard Généreux, ce jeune travailleur social de 39 ans, conseiller municipal de Saint-Prime qui a relevé l'impossible défi: conserver au PQ un comté dont l'organisation péquiste, appauvrie, doit aujourd'hui « passer le chapeau » après ses réunions alors que les libéraux dépensent des milliers de dollars en affiches et réunissent 5,000 membres dans une convention

d'investiture grandiose.

La machine à « sortir le vote » sera donc cruciale lundi dans ce comté semi-rural où, faute de bureau de vote dans leur rang, certains électeurs devront parcourir plusieurs kilomètres pour aller voter. Si le soleil brille, les Jeannois qui sortent à peine de dix longs mois d'hiver pourraient être tentés d'aller taquiner la ouananiche plutôt que de remplir leur devoir de citoyen.

Les deux organisations ont donc mis le paquet pour préparer le jour J.

D'ici là les candidats continuent de mener le même type de campagne: les péquistes accusent Blackburn d'être un homme d'affaires qui n'a pas de sensibilité pour les démunés et ne vendait pas de produits locaux dans ses quatre épiceries Métro. Blackburn table sur son implication dans de nombreux organismes culturels, sociaux et commerciaux du comté.

À 46 ans, Gaston Blackburn est la version locale du « self-made man », fils aîné d'une famille nombreuse qui a dû gagner sa vie très-jeune et qui s'est bâti un petit empire local de l'alimentation. A force de travail, dit-il. Grâce à l'aide de la Caisse d'entraide locale, précisent les péquistes.

Blackburn dit avoir dûment gagné la Mercedes et la grande maison du Lac que les péquistes lui reprochent et rejettent cette « fausse lutte de classes créé par les péquistes ».

L'épicière qui veut garder ses clients doit être attentif à leurs besoins, rétorque-t-il. Et s'il a prospéré c'est qu'il a dû être proche d'eux.

La campagne péquiste repose sur des projets de développement régional, de lutte contre le chômage qui frappe durement le comté. Celle de Blackburn table sur les réalisations du gouvernement Bourassa et des projets de création d'emplois.

Les péquistes reprochent à Blackburn de ne pas avoir de « vision », « d'être à l'image de l'État faïnéant et sans âme » que dirige Robert Bourassa, de « faire de la politique comme il fait des affaires, autoritairement sans chercher à dégager des consensus ».

« La vie a été mon université », réplique le candidat libéral. « Je pense que je peux servir la région ».

L'engagement de M. Bourassa à en faire un ministre a eu de l'effet dans la région mais n'a pas fait que des heureux chez les libéraux. Certains députés tels ceux de Rimouski et de Charlevoix, n'ont pas manqué de grincer des dents.

Les péquistes comptent largement sur la division des forces libérales. Le candidat Blackburn n'a remporté l'investiture que par 73 voix, et cela au 3e tour de scrutin. Plusieurs de ces libéraux, déçus, pourraient s'abstenir de voter lundi, affirmant-ils.

Blackburn n'a jamais fait de politique. Jamais milité pour un parti. « Je n'ai jamais eu besoin de la politique pour faire des affaires », dit-il.

Dans tout le comté, les poteaux chantent la gloire de Richard Blackburn. À un point tel que le maire de Dolbeau, M. Henri-Paul Brassard, a laissé entendre que les municipalités devaient songer à légiférer pour empêcher une telle « pollution visuelle ».

Mais on ne saura que lundi si, comme plusieurs le pensent, de Chambord à Péribonka, sur cette centaine de kilomètres qui entourent le lac, les péquistes jeannois ont perdu le secret de la potion magique.

◆ Prigent

gent affirmait que sa décision était prise et irrévocable. « Il y a encore des choses que je veux vérifier et je vais consulter mes proches pour savoir quand je vais démissionner officiellement, mais ma décision est prise et je ne reviendrai pas là-dessus. Je vais siéger comme indépendant au conseil au moins pour un temps », a souligné M. Prigent.

Quant à l'avenir, M. Prigent évoque la formation d'un nouveau parti politique municipal à laquelle se joindraient d'anciens témoins de l'administration Drapeau comme MM. Yvon Lamarre et Pierre Lorange. « Je ne puis rien annoncer pour M. Lamarre, mais disons que je suis très optimiste », a souligné le conseiller de Saint-Henri.

M. Forcillo affirmait, pour sa part, que si M. Lamarre voulait être candidat, « il aurait mon appui inconditionnel ».

En conférence de presse, hier après-midi, M. Dupras avait pratiquement invité M. Prigent à quitter le parti. Qualifiant son unique conseiller de « politicien », il a soutenu qu'il ne répondra pas au « changement » de ce dernier et que ce sont les 1,400 membres du parti qui décideront lors d'un congrès démocratique.

« C'est un nouveau Parti civique qui s'est donné une constitution pour laquelle M. Prigent a voté. Comme chef, je vais m'assurer que la constitution est respectée et qu'il y aura un congrès au leadership démocratique les 4 et 5 novembre prochains », a soutenu M. Dupras.

M. Dupras a cependant affirmé qu'il n'allait pas annoncer sa décision

d'être ou non candidat à ce congrès au leadership avant le début de septembre.

« C'est M. Prigent qui a mis une date, pas moi. S'il choisit de rester ce sera en acceptant nos conditions, c'est à dire qu'il respecte le chef, le programme du parti et qu'il défende le programme du parti au Conseil municipal », a indiqué M. Dupras qui était accompagné de Mme Jocelyne Ménard, vice-présidente de l'exécutif.

Le conseiller de Saint-Henri a refusé de défendre les dossiers qui lui étaient préparés par le parti ou de poser des questions au Conseil municipal, refusant même de présenter au dernier conseil une motion de félicitations au nouveau cardinal Paul Grégoire. « Ce n'était pourtant pas difficile, ça », a lancé M. Dupras.

Mais M. Prigent répliqua qu'il en a assez de l'attitude de « gérant d'estrader » de son chef. « S'il est si bon, qu'il vienne donc en poser des questions au Conseil. J'ai toujours dit depuis le début que je ne voulais pas être le chef de l'opposition au Conseil et j'avais été élu pour m'occuper des gens de mon district. Je n'ai pas l'intention de me laisser diriger comme une marionnette », a-t-il soutenu.

Un aspect non négligeable de la question est le financement du Parti civique s'il devait perdre son unique représentant au Conseil. En vertu des règles en vigueur, il continuera de recevoir les fonds donnés aux partis reconnus au chapitre de la recherche (soit plus de \$116,000) jusqu'à la fin de 1988.

Pour la suite, le contentieux de la Ville se penche présentement sur le sens à donner à l'expression « parti qui a fait lire au moins un conseiller » que l'on retrouve dans la Charte de la Ville.

Mais quelle que soit la décision quant aux frais de recherche et de secrétariat, le Parti civique continuerait toutefois de recevoir les quelque \$57,000 prévus par la Charte de la Ville comme subvention aux partis politiques reconnus.

◆ Bombe

dien en vue du Sommet de Toronto.

On sait cependant que le Canada a fait oeuvre de pionnier, aux sommets de la Francophonie, à Québec, et du Commonwealth à Vancouver, en annulant carrément la dette liée au développement de 13 pays de l'Afrique sub-saharienne. Mais pour le reste, on parle seulement de réexamen de la dette, et d'aide aux grandes banques privées qui supportent cette dette.

Le chancelier allemand n'est pas loin d'évoquer l'hypocrisie des pays riches qui reportent d'année en année une dette qui ne sera jamais remboursée, et qui obligent ainsi les pays en développement à des paiements d'intérêt tels qu'il ne leur reste plus rien pour relancer leurs économies.

Dans la section que le gouvernement consacre à « l'endettement des pays à revenu moyen », le Canada incite quasiment ses collègues du Sommet à se laver les mains et à s'en remettre au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Au sommet de Toronto ou peu après, la Banque mondiale devrait d'ailleurs obtenir l'accord des États-Unis pour augmenter son capital général de US\$75 milliards. Mais c'est bien peu face à une dette globale des pays en développement de mille milliards de dollars US, dont la moitié est supportée par des pays à revenu moyen de l'Amérique latine.

Dans son discours au Parlement, le chancelier allemand a rappelé qu'il « ne s'agit plus seulement d'une question économique ». M. Kohl a évoqué son enfance, après la Seconde guerre mondiale, dans une Allemagne ruinée.

« Nous avons connu la famine et nous savons ce que c'est, pour un pays pauvre, de recevoir de l'aide internationale, et nous ne l'avons pas oublié. Maintenant que nous sommes un de ces peuples qui se porte bien, a poursuivi le chancelier, nous considérons qu'il est très important que la force morale du système libéral puisse se concrétiser également par la voie de la solidarité à l'égard des peuples du Tiers Monde ».

Président du Conseil européen, le chancelier allemand a pris acte de l'Accord de libre échange conclu entre le Canada et les États-Unis. Prudent, il a dit « souhaiter que se réalisent effectivement les espoirs nourris par nos amis (canadiens) d'une augmentation de la croissance et de l'obtention de bénéfices pour tous ».

Mais le chef du gouvernement allemand a rappelé qu'il compte bien que le Canada restera ouvert aux capitaux européens et que l'Accord sera mis en oeuvre conformément aux règles du GATT: « nous continuons de compter sur le Canada comme un défenseur résolu du système ouvert et multilatéral des échanges commerciaux », a conclu M. Kohl. Ce faisant, le chancelier al-

lemant contredit certains partisans du libre-échange selon qui le principal bénéfice à en tirer serait de glisser le Canada « sous le parapluie protectionniste américain ». Comme les Européens l'ont déjà signalé, le gouvernement allemand ne veut pas que le rapprochement canado-américain se fasse sur le dos des autres pays.

En conférence de presse, le chancelier a prédit que le monde occidental sera bientôt divisé en trois blocs: le « grand marché européen », 320 millions de consommateurs, d'ici 1992, l'Amérique du Nord, le Japon et les pays nouvellement industrialisés du sud-est asiatique. Le Sommet des Sept est d'ailleurs désireux d'amener ces pays, Corée, Taiwan, Singapour et Hong-Kong, à coopérer davantage avec eux dans les grandes conférences, comme le Sommet de Toronto, sur la situation monétaire internationale.

◆ Steinberg

tituler les principales composantes du plan de survie économique de cette entreprise. Selon cet observateur, Marc Cantin, on s'entend pour que l'entreprise, les cadres et les employés contribuent chacun à leur façon à la réussite de ce plan.

Dans le cas des employés, la principale concession consisterait à garantir pour un certain nombre d'années la paix syndicale. Hier, des fonctionnaires du ministère du Travail ainsi que du ministère de la Main-d'oeuvre tentaient de trouver une solution juridique qui permettrait aux deux parties de signer une entente à cet égard pour une longue période.

Déjà Steinberg avait demandé une telle concession à ses employés, voulant qu'on garantisse pour les six prochaines années qu'il n'y aura pas de grève. Le Code du travail limitant à trois ans la durée des conventions collectives, il faut trouver un moyen de donner cette garantie par d'autres moyens.

Selon les explications données en début de soirée hier, les représentants syndicaux sont d'accord pour donner une telle garantie, quoique que cela pourrait être pour une période moins longue que celle demandée.

Des concessions monétaires sont aussi demandées aux employés. Dans une négociation précédente qui avait échoué, les concessions demandées étaient de l'ordre de \$20 millions. On demandait une réduction du salaire horaire de \$1 et l'augmentation de la semaine de travail d'une heure.

L'entente à laquelle a fait allusion M. Bourassa est de fait possible, a dit M. Cantin qui croit cependant que rien n'est encore acquis. Les négociations dureront encore plusieurs heures, prévoyait-on hier soir.

Dans la mesure où les deux parties en arriveraient à une entente, cela signifierait que Steinberg abandonnerait son projet de vendre ou de démanteler son réseau de magasins au Québec, comme elle en avait pris l'engagement. Notons que la décision de fermer neuf succursales au Québec demeure. Il n'est pas question de revenir sur ce point. Les discussions en cours ne portent que sur l'avenir, dira M. Bourassa à ce propos.

◆ Soweto

cours des 15 mois suivants, les émeutes gagnèrent la plupart des autres townships du pays. Une commission d'enquête officielle évalua à 575 le nombre total des tués. La majeure partie des morts étaient des lycéens noirs.

Selon la société des chemins de fer et la PUTCO, la compagnie d'autobus reliant les townships aux villes « blanches », l'absentéisme était massif (au moins 70 %) dans toute la région de Johannesburg et très important dans celle de Pretoria. En revanche, le mouvement était bien moins suivi dans la région de Durban à l'est du pays.

Tous les absents cependant n'étaient pas des grévistes, de nombreuses entreprises ayant accepté de donner congé à leurs employés noirs ce 16 Juin, reconnaissant ainsi la signification politique de la journée.

Quelques autres incidents étaient signalés à Kwa-Mashu, le plus grand township de Durban, où une ligne à haute tension a été endommagée mercredi soir, et à Soweto, où des Noirs ont bombardé de pierres hier les trains allant vers Johannesburg.

Pris, pour la troisième année consécutive, dans le carcan de l'état d'urgence, les mouvements anti-apartheid ont célébré cette « Journée de la Jeunesse », nom qu'ils donnent au 16 Juin, par des réunions symboliques dans des églises.

Au Cap, environ 400 personnes réunies dans une église méthodiste ont éclaté en applaudissements, criant « Viva Oliver Tambo, Viva » lorsqu'un prêtre leur a dit que le message de soutien qu'il venait de leur lire était simplement signé « Oliver ». M. Tambo est le président du Con-

Faut LE DEVOIR pour le croire!